



Réunion du 19 juin 2018

Réseau technique départemental de
l'aménagement des territoires

Plan Départemental de l'Habitat

Chantier n°6

« Mettre en place des temps de débats avec les élus, plus structurés, en amont de l'élaboration des SCoT, PLUi, PLUiH ou PLH »



- 3 ORIENTATIONS PRINCIPALES
- 11 OBJECTIFS
- 22 CHANTIERS
 - 6 CHANTIERS PRIORITAIRES (2018)
 - UN CHANTIER SPÉCIFIQUE : OBSERVATOIRE DE L'HABITAT



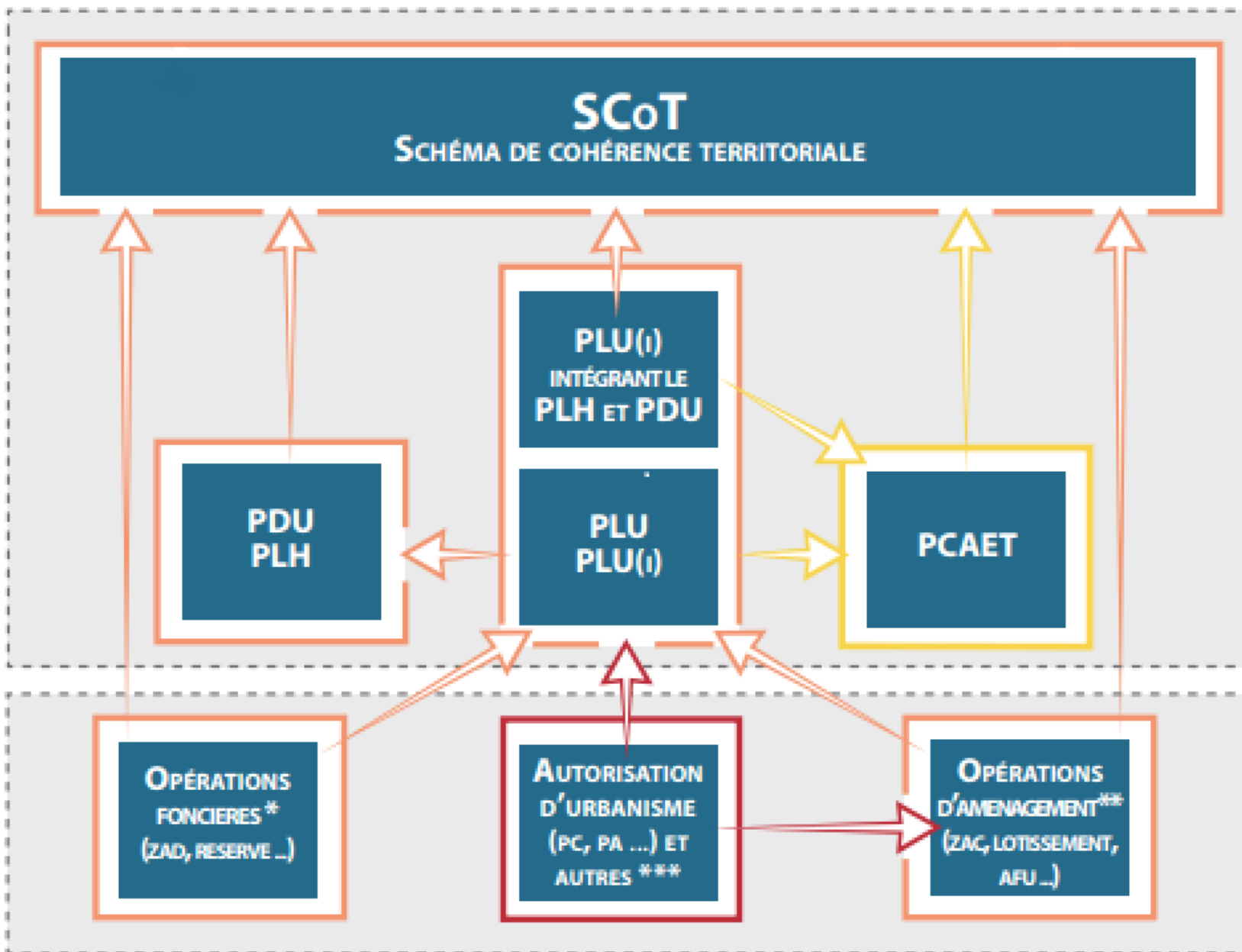
LES 3 ORIENTATIONS PRINCIPALES

- poursuivre et mieux encadrer le développement de l'offre en LLS et en accession sociale
- mieux accompagner les projets favorisant la densification et la limitation de la consommation d'espaces
- intensifier les efforts en faveur de la restructuration du bâti en centre bourg et la sortie de vacance des logements



Les chantiers

- 6 Chantiers prioritaires a mettre en place dès 2018
- CHANTIER 1 : Faire évoluer le rôle des Conférences Logement pour renforcer le pilotage intercommunal des programmations locatives sociales
- CHANTIER 2 : Faire évoluer la grille de répartition de la production de l'offre locative sociale
- CHANTIER 4 : Sensibiliser les acteurs du territoire (élus, bailleurs) au nécessaire développement de petits logements locatifs sociaux
- **CHANTIER 6** : Mettre en place des temps de débats plus structurés avec les élus en amont de l'élaboration des SCoT, PLUi/PLUi-H ou PLH
- CHANTIER 12: Mobiliser une ingénierie mutualisée en amont de la définition des OAP
- CHANTIER 22: Etudier les perspectives de renforcement des aides à la pierre dans le champ des démolitions et des acquisitions-amélioration



Mettre en place des temps de débats avec les élus, plus structurés, en amont de l'élaboration des SCoT, PLUi, PLUiH ou PLH